

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

No1 Nettoyant Intensif

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

les surfaces en bois, à l'intérieur

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiés sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

WoodCare Denmark A/S

Tværvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

Tel: +45 99585600

Fax:+45 99585634

Personne à contacter

LFH

Adresse e-mail

info@ttwoodcare.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

13-01-2016

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2; H319

Une explication totale des phrases H se trouve au point 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger**Mention d'avertissement**

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Attention

Risques, etc.

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)

| | | |
|-----------------|--------------------------------|--|
| Sécurité | Généraux | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101). Tenir hors de portée des enfants. (P102). |
| | Prévention Intervention | Porter protection des yeux. (P280). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313). |
| | Stockage Élimination | - Éliminer le contenu/récipient dans à une installation d'élimination des déchets agréée. (P501). |
| | | |

Contient

-

2.3. Autres dangers

Autre étiquetage

-

Autre

COV

-

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1/3.2. Substances/ Mélanges

| | |
|---------------------------|--|
| NOM: | Isotridecanol ethoxylated |
| NUMÉROS d'IDENTIFICATION: | N° CAS: 69011-36-5 N° CER: - |
| CONTENANCE: | 1-3% |
| CLP CLASSIFICATION: | Acute Tox. 4, Eye Dam. 1 H302, H318 |

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

ATEmix(inhale, vapour) > 20
ATEmix(inhale, dust/mist) > 20
ATEmix(inhale, dust/mist) > 20000
ATEmix(dermal) > 2000
ATEmix(oral) > 2000
Eye Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 1,5912 - 0,2388

Detergent:
0 - 5%: AGENTS DE SURFACE NON IONIQUES, AGENTS DE SURFACE ANIONIQUES

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Non utilisable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune particulière

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir le passage "Équipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

Aucune information disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Pas d'informations

DNEL / PNEC

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

▼ Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Equipement de protection personnel



Généralités

N'utilisez que les équipements de protection marqués CE.

Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail spéciaux.

Mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. . Voir les instructions du fabricant

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | | | |
|--|---------|-------------------------|-------|----------------------------|--------------------------------------|
| Etat physique | Couleur | Odeur | pH | Viscosité | Masse volumique (g/cm ³) |
| Liquide | Clair | Faible | 10-11 | - | 1-1,05 |
| Modification d'état et vapeurs | | | | | |
| Point de fusion (°C) | | Point d'ébullition (°C) | | Pression de vapeur (mm Hg) | |
| - | | - | | - | |
| Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie | | | | | |
| Point d'inflammation °C | | Inflammabilité (°C) | | Auto-inflammabilité (°C) | |
| - | | - | | - | |
| Limite d'explosivité (Vol %) | | Capacités oxydantes | | | |
| - | | - | | | |
| Solubilité | | | | | |

Solubilité dans l'eau n-octanol/coefficient d'eau
Soluble -

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse Autre
- N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

| Substance | Espèce | Test | Voie d'exposition | Valeur |
|-------------------------------|--------|------|-------------------|--------|
| Aucune information disponible | | | | |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| Substance | Espèce | Test | Durée | Valeur |
|-------------------------------|--------|------|-------|--------|
| Aucune information disponible | | | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

| Substance | Biodégradable dans l'environnement aquatique | Test | Valeur |
|--|--|--------|--------|
| Aucune information disponible | | | |
| 12.3. Potentiel de bioaccumulation | | | |
| Substance | Potentiel bioaccumulable | LogPow | BFC |
| Aucune information disponible | | | |
| 12.4. Mobilité dans le sol | | | |
| Pas d'informations | | | |
| 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB | | | |
| Pas d'informations | | | |
| 12.6. Autres effets néfastes | | | |
| Aucune particulière | | | |

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

14.1 – 14.4

ADR/RID

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

Notes

Code de restriction en tunnels

IMDG

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

EmS

MP**

Hazardous constituent

IATA/ICAO

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

-

Demandes de formation spécifique

-

Autre

-

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP) INRS; Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

LFH

Date de la dernière modification importante

-

Date de la dernière modification légère

-